

FORRÁSKÖZLEMÉNYEK

TÓTH FERENC

MAGYAR VONATKOZÁSÚ DOKUMENTUMOK A D'ARGENSON CSALÁD LEVÉLTÁRÁBAN II.

A Pollereczky iratok

A Voyer de Paulmy d'Argenson család Poitiers-i Egyetem könyvtárában található levéltárának magyar vonatkozású iratai kétségkívül a XVIII. századi franciaországi magyar emigráció kutatásának eddig ismeretlen, fontos forrásai.¹ A felvilágosodás századában több neves államférfit és katonatisztet adó család kétségkívül a versailles-i udvar legbefolyásosabb köreiből tartozott. A család tagjai jelentős hatást gyakoroltak a század második felének katonai reformjaira, amelyet a hadtörténeti hagyomány leginkább Choiseul herceg nevéhez kapcsolt. Mint ismeretes, e korszak a franciaországi huszárezredek nagy átalakulásának időszaka is volt, így a család neves tagjai kapcsolatba kerültek számos magyar származású katonatiszttel. A családtagok személyes iratai mellett, a családi levéltár megőrizte a csupán tervezet formában fennmaradt iratokat, levelezéseket, amelyek a központi levéltárakba nem is jutottak el. A közelmúltban már publikált vegyes források után a jelen forrásközlésünkben egy viszonylag homogén forráscsoportot, az Elzászban letelepedett Pollereczky családhoz kötődő leveleket tesszük közzé. Ez a levélgyűjtemény a franciaországi magyar katonai elit törekvéseinek és katonai színvonalának különösen érdekes korabeli lenyomatát nyújtja. Írásunk első felében a Pollereczky család franciaországi történetének rövid bemutatása után a források rövid kivonatos leírása következik. A publikáció második része a források eredeti, francia nyelven való szöveghű átírását tartalmazza.

A Pollereczky család francia ágának kutatása során gyakran találkozunk homályos és ellentmondó adatokkal. Mindez a család származása is sok találgatásra ad okot, hiszen ők maguk is hol magyarnak, hol lengyelnek vallották magukat. Mindezt tovább bonyolítja, hogy a Pollereczky családot a szlovák történetírás is magáénak tekinti, ennek köszönhetően örvendtes új kutatásokkal gazdagítja e kiterjedt közép- és nyugat-európai szállakkal rendelkező család történetét.² A család franciaországi ágának történetét feldolgozó Jurkovich

¹ A Poitiers-i Egyetem könyvtárában található levéltárra Jean-Pierre Bois professzor hívta fel a figyelmet, akinek értékes tanácsaiért ezúton is szeretnék köszönetet mondani. Az intézményben folytatott kutatásaimhoz nagy segítséget kaptam Anne-Sophie Durozoy könyvtárostól, a középkori és régi gyűjtemény referensétől, akinek szintén itt szeretném kifejezni hálás köszönetemet. E forráskiadás elkészítéséhez nagy mértékben hozzájárult a Klebelsberg ösztöndíjprogram keretében Párizsban, Nantes-ban és Poitiers-ben végzett kutatómunkám. A támogatásért ezúton is szeretném kifejezni köszönetemet az adományozó Balassi Intézetnek és a magyar állam összes adófizető állampolgárának.

² Lásd: *Kunec, Patrik: Prví uhorskí emigranti usídení vo Francúzsku: Ladislav Berčéni (1689–1778) a níektorí hornouhorskí príslušníci jeho husárskeho pluku.* In: *Kiss László – Nagy Imre (szerk.): A közös történelem vitás kérdései / Sporné otázky spoločných dejín.* (Acta Academiae Paedagogicae Agriensis, Nova Series, tomus XXXVI.) Eger, 2009. 85–100. o.; *Kunec Patrik: Ján Ladislav Polerecký a jeho účasť v americkej revolúcii.* In *Annales historici Presovienses*, tomus 6. Prešov, 2006. 77–90. o.

Emil is csak a XVII. század második feléig vezeti vissza annak eredetét.³ Pollereczky Mátyás (1662–1727) két fia, András és ifjabb Mátyás⁴ a hagyomány szerint Charlotte-Amalie Hessen-Rheinfells hercegnő, II. Rákóczi Ferenc hitvese apródjaiként érkeztek Franciaországba.⁵ Pollereczky András (1720–1783)⁶ 1722-ben belépett a nemrég alapított franciaországi Bercsényi huszárezredbe és részt vett a lengyel és osztrák örökösödési háborúban. 1743-ban saját huszárezredét vezényelhette, amely 1758-ig maradt fenn, azt követően a Pollereczky-huszárokat beosztották a Bercsényi-, Esterhazy- és Turpin-ezredbe.⁷ Az 1748-tól brigadérosi rangot viselő Pollereczky András nem nyugodott bele a döntésbe és heves tiltakozott ellene. Ezredét ugyan nem kapta vissza, azonban a hadügyminiszter maga mellé vette személyi titkárként. 1760-ban a király kinevezte az elzászi Molsheim katonai kormányzójává, ahonnan 1773-ban vonult nyugállományba és 1783-ban halt meg ugyanott. 1736-ban házasodott meg, hitvese a neves elzászi nemes családhoz tartozó Françoise Marguerite de Hasselt volt. Két fia született: François André Philippe és Jean Ladislas, valamint egy leány, Antoinette Louise. A fiúk mindketten a katonai pályát választották és szép karriert futottak be.

Pollereczky Ferenc (François André Philippe) 1737. szeptember 17-én született Molsheimban. 1747-ben kapitányi kinevezést kapott apja ezredében, ahonnan 1758-ban a Turpin-ezredbe került. Többszöri kérésére, 1761-ben ezredtulajdonosi pátenst kapott, ám tényleges ezrede felállítására nem került sor, mivel a hétéves háború már a végéhez közeledett és a csalódott fiatal huszártisztet a kormány csak a Szent-Lajos rend keresztjével kárpótolta 1762-ben. Ekkoriban került sor a Pierre-Thérèse de Trevet nemeskisasszonnyal való házasságára is.⁸ A hétéves háború után a Chamborant huszárezredben⁹ szolgált, ám továbbra is szeretett volna egy saját ezredet és több parancsnoki önállóságot. 1770-ben alattvalói hűségesküt tett Mária-Teréziának, és ezzel megnyílt számára az út és hasonlóan utódai számára is, hogy ősök földjén találják meg boldogulásukat. Szolgálati elismeréseként 1774-ben a Chamborant-huszárezred vezénylő ezredesévé nevezték ki, két év múlva, 1776-ban pedig ugyanebben a beosztásban a Schonberg-dragonosezredben találhatjuk. 1774-ben az elzászi Rosheim katonai kormányzójává nevezték ki. Később több ízben is felbukkant hol Magyarországon, hol pedig Amerikában, ahol a testvérével közös földügyletekbe bonyolódott. A francia forradalom miatt emigrációba kényszerült, és új feleségével,

³ *Jurkovich Emil*: Polereczky Mátyás és családja franciaországi ágáról, Besztercebánya, 1909.

⁴ Rövid életrajzi vázlatát lásd: *Zachar József*: Idegen hadakban. Budapest, 1984. 261–263. o.

⁵ *Zachar J.*: Idegen... i. m. 298. o.

⁶ Életéhez lásd: *Zachar J.*: Idegen... i. m. 250–260. o.; *Louis Schlaefli*: Notes complémentaires sur les familles des Hongrois établis à Molsheim. Annuaire de la Société d’Histoire et d’Archéologie de Molsheim et Environs, 1995. 96. o.

⁷ L. Fallou szerint a Pollereczky-huszárezredet az 1757-es németországi hadjárat során elkövetett fosztogatások miatt oszlatták fel. *L. Fallou*: Nos hussards (1692–1902). Lavauzelle, 1902. (Reprint.) 17. o. Vö.: *Abbé Staub*: Histoire de tous les régiments de hussards, Lavauzelle, 1867. (Reprint.) 8. o.; *Général Raymond Boissau*: Les hussards français dans la guerre de Sept Ans (1). Vivat Hussar №. 41. Tarbes, 2006. 9–51. o.

⁸ *Tóth Ferenc*: Hongrois à Molsheim au XVIII^e siècle. Annuaire de la Société d’Histoire et d’Archéologie de Molsheim et Environs, 1995. 88. o., *Tóth Ferenc*: Egy elzászi magyar kolónia a XVIII. században. *Hungarológia*, 1. (1999.) 1–2. sz. 88. o.

⁹ A Chamborant-ezred történetére vonatkozólag: *Col. Chalendar*: Les hussards de Chamborant 1735–1897. Paris, 1897.

Pomerenze de Santo-Domingo-val Magyarországon talált menedéket. Özvegye 1816-ban kegydíjért folyamodott a restaurációs francia kormányhoz.¹⁰

Pollereczky János (Jean Ladislas de Pollereczky) kétség kívül a legismertebb tagja a magyar–lengyel–francia famíliának.¹¹ Pályája kiemelkedik a többi magyar származású francia huszártiszté közül azon szerencsés oknál fogva, hogy jól dokumentálhatóan részt vett az amerikai függetlenségi háborúban.¹² Az 1748. szeptember 8-án Molsheimban született ifjabb Pollereczky testvérbátyjához hasonlóan szintén a Bercsényi-huszárezredben kezdte a katonai szolgálatát, ahonnan később áthelyezték a Chamborant-huszárezred állományába. 1763-ban, a hétéves háború utolsó évében kapta meg hadnagyi kinevezését és egy harmincéves békeidőszak eseménytelen korszakával kellett volna szembenéznie, ha nem ragadja meg az amerikai függetlenségi háború lehetőségét.

A francia kormány hamar felismerte a tizenhárom angol gyarmat függetlenségi mozgalmában rejlő külpolitikai lehetőségeket, amellyel a hétéves háború során Angliától elszendvedett gyarmati vereségekért kárpótlást remélhetett.¹³ 1776 decemberében a Benjamin Franklin vezetésével Versailles-ba érkező amerikai küldöttség már a szövetségi szerződésről tárgyalt, de a francia–amerikai kapcsolatok egy ideig még informálisak maradtak. Az áttörést az amerikai felkelők 1777. október 17-iki saratogai győzelme hozta meg, amely után XVI. Lajos elismerte a gyarmatok függetlenségét és a következő év februárjában szövetségre is lépett velük.¹⁴ A porosz szolgálatból Amerikába távozó és az ottani könnyűlovasságot megszervező Kováts Mihály¹⁵ mellett Benyovszky Ferenc¹⁶ és Pollereczky János kétségkívül az amerikai függetlenségi háború legismertebb magyar résztvevői voltak.

Pollereczky János 1779. január 10-én lemondott a Chamborant-ezredbeli kapitányi beosztásáról és belépett az amerikai expedíciós hadsereg Lauzun-légiójába, ahol a könnyűlovasság vezetését bízták rá.¹⁷ A Rochambeau altábornagy parancsnoksága alatt Amerikába küldött expedíciós hadtest 1780 májusában indult útnak. A francia segédcsapatok a következő év során jelentősen hozzájárultak Yorktown blokádjához, amelynek brit szolgálatban álló helyőrsége 1781 októberében kapitulált. A hadműveletek során, Pollereczky őrnagy az első sorban felderítésben és kisháborús hadműveletekben alkalma-

¹⁰ Service Historique de la Défense (Vincennes), série Y4d Brigadiers «Pollereczky».

¹¹ Életéhez lásd: Zachar J.: Idegen... i. m. 378–388. o.; Louis Schlaefli: i. m. 96. o.

¹² Életéhez lásd: Zachar József: Pollereczky János őrnagy az amerikai függetlenségi háborúban. *Hadtörténelmi Közlemények*, 1980. 293–310. o.; Kunec, Patrik: Životné osudy majora Jána Ladislava Polereckého po ukončení vojny za nezávislosť USA. In: Sborník prací Filozofické fakulty Ostravské univerzity 232. – Historie 14. Ostrava, 2007. 127–142. o.

¹³ Lucien Bély: Les relations internationales en Europe XVII^e–XVIII^e siècles. Paris, 2001. 610–612. o.

¹⁴ Jean Bérenger – Jean Meyer: La France dans le monde au XVIII^e siècle. Paris, 1993. 262–268. o.

¹⁵ Zachar József: Az amerikai függetlenségi háború magyar hőse. Kováts Mihály ezredes élete 1724–1779. Budapest, 1982. Vö.: Antall József: Kováts Mihály, az amerikai szabadságharc magyar hőse (Mihály Kováts, le héros hongrois de la guerre d'indépendance d'Amérique). In Uő: Modell és valóság. I. k. Budapest, 1994. 129–135. o.

¹⁶ A Benyovszky családra vonatkozólag lásd: Kerekesházy József: A madagaszkári király családja. Budapest, 1937. Benyovszky Ferenc amerikai függetlenségi háborúban játszott szerepéről lásd: Eugen Pivány: Hungarian-American historical connections from pre-columbian times to the american civil war. Budapest, 1927. 27–28. o.

¹⁷ Zachar J.: Pollereczky János... i. m. 304. o.; Gilbert Bodinier: Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux États-Unis pendant la guerre d'Indépendance. Château de Vincennes, 1982. 384–385. o.

zott huszárokból és lándzsásokból álló könnyűcsapatoknak parancsnokolt.¹⁸ Hugau alezredes kéziratos naplója alapján Pollereczky János mindennapi életéről és kihágásairól is sokat megtudhatunk.¹⁹ A yorktowni vereség után a brit hadsereg reménytelen helyzetbe került és a béketárgyalások új lendületet kaptak. A békeszerződést végül 1783-ban sikerült megkötni, és ennek következményeként a Lauzun-légiót átalakították a későbbi Lauzun-huszárezredé.²⁰ A francia tisztek jelentős része visszatért Európába, egy kisebb részük pedig az Újvilágban kereste boldogulását. Közéjük tartozott Pollereczky János is, aki Pownalborough-ban (ma Dresden, Maine államban) telepedett le. 1787-ben újjraházasodott, annak ellenére, hogy 1772-ben már megházasodott Elzászban, és áttért a protestáns vallásra.²¹ Először békebíró, később farmer lett és végül világitótoronyőrként tevékenykedett. 1830. június 8-án hunyt el Pownalborough-ban.²²

A mellékelt levelezés a Pollereczky család tagjai és d'Argenson familia egy magas katonai rangú képviselője közötti kapcsolat emléke. Mielőtt kitérnénk a lehetséges levélírók azonosításának kérdésére, szeretnénk előrebocsátani, hogy egy viszonylag egységes tematikájú forráscsoportról van szó, melynek témája egy Spanyolország számára nyújtandó katonai segítségnyújtás felállítására és annak az Ibériai-félszigetre való eljuttatására volt. A terv kezdeményezője egy ezredtulajdonosi címre pályázó Pollereczky volt, aki a d'Argenson családdal közeli kapcsolatokat ápolt és kiemelt szerepet szánt egy bizonyos Rullecourt lovag nevű francia tisztnak. A levélcsoomag első darabját leszámítva, amely 1762-ben keletkezett, a levelek zöme az 1770–71-es évek termékei. A források ismertetése során a leveleket kronológiai sorrendbe állítottuk eltérve a levéltári egységben található önkényes sorrendtől. A dokumentumok egyenkénti vizsgálata folyamán igyekeztünk a spanyolországi expedíció tervére vonatkozó információkat összesítve a rendelkezésre álló információk alapján feltárni azok valóságosságát. A forrásismertetés során e módszert követve szeretnénk beavatni az olvasót a korabeli katonai titkos tervek egy érdekes epizódjának történetébe.

Először is érdemes megvizsgálni azokat a körülményeket, amelyek a magyar huszártiszt spanyol földön való alkalmazásának ötletéhez vezettek. A levélcsoomag első darabja egy Choiseul hercegtől származó levél másolata az 1762-es év elejéről, amely egy idősebb Pollereczkynek szólt, aki a fia nevében javasolta az uralkodónak, XV. Lajosnak egy magyar lovasezred felállítását a Spanyol Királyság területén. A viszonylag rövid forrás valamennyi eleme döntő fontosságú. 1761. augusztus 15-én a francia és spanyol uralkodó szövetségi szerződést kötött, melynek célja az angol tengeri hatalom elleni közös fellépés volt. Bourbon család e két ágának összefogását a francia történetírás „Családi Paktum”-nak (Pacte de Famille) nevezi.²³ Az egyébként egészen a francia forradalomig kiválóan működő Bourbon együttműködés Choiseul herceg személyes diplomáciai sikerre volt. Choiseul egyébként ebben az időszakban a hadügyi és haditengerészeti miniszté-

¹⁸ Zachar J.: Pollereczky János... i. m. 305–306. o.

¹⁹ A kézirat lelőhelye: Bibliothèque Municipale d'Évreux (série Ms. Frf. n° 30). Idézi: Gilbert Bodinier: Les officiers de l'Armée Royale, combattants de la guerre d'indépendance des États-Unis, de Yorktown à l'an II. Vincennes, 1983. 154. o.

²⁰ Service Historique de la Défense (Vincennes), série 8Yc-17.

²¹ Archives Départementales du Bas-Rhin (Strasbourg), série E 5644.

²² Zachar J.: Pollereczky János... i. m. 307. o.

²³ J. Bérenger – J. Meyer: La France dans... i. m. 235–236. o.

rium élén állt és minden bizonnyal támogatta francia–spanyol katonai kapcsolatokat.²⁴ A levél tanúsága szerint a király maga is rokonszenvezett a magyar könnyűlovasság (huszárság) spanyolországi elterjesztésében. A terv akadályá valószínűleg a hétéves háború vége utáni katonai kiadások lefaragásában keresendő.

A következő levelek 1770. április 21-én keletkeztek és d’Argenson márki tábornoki címet viselő rokonának, valamint Choiseul hercegnek szólnak. A d’Argenson családfa rövid vizsgálata után világossá vált, hogy a levél címzettje nem lehetett más, mint Marc René de Voyer de Paulmy d’Argenson (1722–1782), d’Argenson gróf²⁵ idősebbik fia, aki személyes hősiességével tüntette ki magát a fontenoy-i csata során (1745. május 11.) és 1748-tól tábornagyként szolgált. 1752-ben a francia királyi hadsereg ménését igazgatta és a vincennes-i erőd parancsnoka, majd Elzász királyi kormányzója lett. Később Saintonge, Poitou és Aunis katonai kormányzójaként nagy szerepet vállalt a rochefort-i mocsárvidék lecsapolásában, ahol az ott szerzett fertőző betegsége végzetessé vált számára és végül 1782-ben a halálát okozta.²⁶ E levelében Pollereczky utalt Choiseul herceg 1762-es ígéretére, és egy új átdolgozott spanyolországi tervet küldött a herceg számára, amelyhez kérte a tábornagy támogatását maga és a terv megvalósításában kulcsszerepet játszó Rullecourt nevű tiszt számára. A Voyer de Paulmy d’Argenson márki számára írt levél mellett egy Choiseul herceg számára írt másik levelet is mellékel, valamint a katonai terv egy kivonatos példányát. A Choiseul herceg által írt levél nagy előnye, hogy a levél írója már első sorban megnevezi magát: Pollereczky alezredes a Chamborant-ezredből, vagyis nem lehetett más mint Pollereczky Ferenc, a neves Pollereczky János fivére. A levél első felében felidézi a miniszter számára eddigi pályafutását és emlékezteti korábbi ezredalapítási engedélyének meghíúsulására. Érvei között szerepelt az is, hogy az 1764-ben alapított Esterhazy-huszárezred felállítása²⁷ különösen érzékenyen érintette, mivel annak ezredesei fiatalabbak és kevésbé tapasztaltabbak voltak nála. A levélből kiderül az is, hogy már több sikertelen expedíciós csapatalapítási tervet (St. Domingue, Korzika) is benyújtott a minisztériumhoz. Levelében még kérelmezi brigadérosi kinevezését is valamint Rullecourt lovag számára az ezredesi rangot.

A csatolt tervezet egy légió felállítására vonatkozik. Ez a szervezeti forma mindenképpen a katonai gondolkodás fejlődéséről tanúskodik.²⁸ A homogén ezredek hatékonyságát a hétéves háború tapasztalatai alapján felülmúlták a vegyes, több fegyvernemet magában foglaló operatív egységek. A légióban lövészek, gránátosok, vadászok, tüzerek, lovasok és dragonyosok szerepeltek. A Pollereczky Ferenc által felállítandó légió azonban nemcsak szervezeti szinten volt modern, hanem magán viselte a Choiseul-féle katonai reformok szinten minden jelentős elemét. A lövészeknek új kifejlesztésű, huzagolt csövű karabélyokat szánt és a légió mobil tüzérségét alkotó két löveg leírásánál óhatatlanul a napóleoni há-

²⁴ *Guy Chaussinand-Nogaret*: Choiseul. Naissance de la gauche. Paris, 1998. 136–139. o.

²⁵ Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, d’Argenson grófja, életéhez lásd: *Yves Combeau*: Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d’Argenson, 1743–1757. In: *Thierry Sarmant* (szerk.): Les ministres de la guerre 1570–1792. Paris, 2007. 363–389. o.

²⁶ *Charles Claude Lalanne*: Histoire de Châtelleraud et du Châtelleraudais. 1. k. Châtelleraud, 1859. 446. o.

²⁷ Lásd: *Zachar J.*: Idegen... i. m. 436. o.

²⁸ *Gilbert Bodinier*: L’armée de la révolution et ses transformations. In: Jean Delmas: Histoire militaire de la France, tome 2. Paris, 1992. 239–240. o.

borúk későbbi csodafegyvere, a Gribeauval-féle ágyú jut az olvasó eszébe.²⁹ Noha az egykori huszártiszt az általa tervezett egységben hasznosnak tartotta szablya rendszeresítését, a Pollereczky-légió legszembetűnőbb jellegzetessége a lőfegyverek nagy száma és azok gyakran hangsúlyozott minősége. Ez mindenképpen nagy előrelépés volt az 1762-ben számára engedélyezett, de soha fel nem állított hagyományos huszárezredhez képest. A tervezet alapján megállapítható, hogy a Spanyolországba indítandó expedíciós csapatot valószínűleg szárazföldi, nehéz terepen való harcászati célokra szánta magyar származású szerzője. A kisháborús hadműveleteken túl, speciális, mai szóval kommandós akciók végrehajtására is alkalmas lehetett, bár ezeket nem részletezi Pollereczky Ferenc. Mivel a korban számos Gibraltár elleni tengeri és szárazföldi támadási terv látott napvilágot Franciaországban, elképzelhető, hogy Pollereczky alezredes is gondolt e rendkívül nehezen megközelíthető erődrendszer elleni támadásra, amikor az említett légiót tervezte.³⁰

Pollereczky Ferenc 1770. április 29-iki Voyer de Paulmy d'Argenson márkinak írt levelében szintén hivatkozik egy spanyolországi katonai tervre, de ennek részleteit nem ismerjük. A következő 1770. május 16-iki keltezésű levelében a márkinak hosszasan ecsetelte Rullecourt lovag érényeit, akire a spanyol terv végrehajtásában nagy szerepet tulajdonított és aki szerinte jól ismerte a helyi viszonyokat is. Az ezt követő két levelében (1770. június 19–20.) is visszatér Rullecourt alkalmazásának kérdésére. Miután ilyen sok szó esett erről a katonatisztról, ideje, hogy közelebbről is megismerkedjünk vele. Philippe Charles Félix Macquart, Rullecourt lovagja és bárója 1744. július 9-én született egy neves, Flandriában letelepedett lotharingiai családban. A francia hadtörténeti levéltár iratai alapján készült kis életrajzi összefoglalója szerint 1761 és 1767 között a spanyol király testőrségének flamand kompániájában szolgált kapitányként. Ezután francia szolgálatba állt és a Royal-Nassau-huszárezred soraiban szerepelt. 1769-ben elvette de Vissel de la Ferté kisasszonyt, Voyer de Paulmy d'Argenson márki keresztlányát. Az 1770-es években Oroszországban szolgált, ahonnan csak 1780-ban tért vissza Franciaországba, ahol a Luxembourg-önkéntesek alezredesévé nevezték ki. 1781. január 5-én az ő vezetésével indult meg egy titkos meglepetészerű támadás Jersey szigete ellen, amely az amerikai függetlenségi háborúban résztvevő francia segélycsapatok utánpótlási útvonalait veszélyeztette. Az akció balul ütött ki és Rullecourt lovag életével fizetett a vállalkozásáért.³¹ A rendelkezésünkre álló életrajzi adatok alapján megállapítható, hogy azok forrásainkat megerősítik, hiszen Rullecourt spanyolországi tapasztalatai és Voyer de Paulmy d'Argenson márkival való szoros kapcsolatai egyaránt megjelennek a Pollereczky levelekben.

A következő levelek arról tanúskodnak, hogy a terv pozitív fogadtatásra talált a versailles-i kormány befolyásos köreiből. A Sarreguemine-ből írt 1770. július 20-iki levelében már a konkrét szervezésről és annak anyagi vonatkozásairól is szó esett. Itt derül fény Pollereczky saját adósságaira, amelyeket szintén szeretett volna kiegyenlíteni. A szeptember 30-i molsheim-i levélben Pollereczky Ferenc már a konkrét kiadások

²⁹ L. Bély: *Les relations...* i. m. 562–563. o.

³⁰ Például Lancelot Turpin de Crissé bécsi kéziratgyűjteményében is található egy Gibraltár elleni támadás részletes terve: ÖStA, Kriegsarchiv Nachlaß Verlassenschaft des Obristen Turpin 12/58 (1782) *Mémoires pour servir à l'histoire du siège de Gibraltar* (Madrid, le 29 novembre 1782).

³¹ *Colonel Delannoy: Le baron de Rullecourt (1744–1781). Carnet de la Sabretache*, série 2. vol. 6. (1907.) 185–191. o.

számlaleveleit említi. Az október 18-iki levélben már az összeg (3000 livres) folyósításáról írt Voyer de Paulmy d'Argenson márkinak. Az 1770-es év utolsó híradását december 20-án írta Pollereczky a márkinak Molsheimből. A levél szerint Rullecourt lovag ekkor már Spanyolországban volt és valószínűleg már elkezdte a katonai terv előkészítését. E sorok írásakor Pollereczky Ferenc a távoli elzászi kisvárosban még nem sejtette, hogy milyen nagy események történtek időközben a francia kormányzatban. Choiseul hercegtől, a francia hadsereget megreformáló államférfitől 1770 decemberében XV. Lajos megvonta kegyeit és száműzte az Amboise melletti Chanteloup kastélyába. Ezzel Pollereczky Ferenc spanyol tervének legfőbb támogatóját veszítette el... Voyer de Paulmy d'Argenson márki a levélre megjegyzésként ennyit írt, valószínűleg a válaszíró titkár számára: „Biztosan tud már Choiseul úr kegyvesztéséről, következésképpen e témához nincs mit hozzáfűznöm. Ugyanaz Rullecourt úr részére.” Pollereczky következő – 1771. január 5-iki Valenciennes-ből keltezett – levelében a kétségbeesés hangján nyilatkozik Choiseul száműzetéséről, amellyel utolsó reményét vélte elveszíteni. Ezt követően Pollereczky Párizsba utazott és valószínűleg ott próbálta menteni füstbe ment spanyolországi tervének maradványait. Erről már feleségének, de Trevet grófnőnek Voyer de Paulmy d'Argenson márkihoz írt 1771. február 5-iki leveléből értesülünk.

Pollereczky Ferenc spanyolországi terveinek kudarca után nem sokkal, 1771. május 19-én újabb ötlettel fordult Voyer de Paulmy d'Argenson márkihoz: egy lovasvadász ezred alapítását javasolta. A francia huszárezredek számának folyamatos növekedése után egy hasonló jellegű, sokoldalú lovasezred alapításával szeretett volna kiemelkedni a Chamborant ezredbeli alárendelt beosztásából. A márkit kérte, hogy tájékozódjék az új hadügyminiszternél a terv megvalósításának lehetőségeiről és kérte annak diszkrét módon való kezelését. Június 5-iki levelének tanúsága szerint az új ezred felállításának tervezetét és költségvetését is elküldte a márkinak, bár az nem maradt fenn a levéltárban. A Pollereczky levelezés időrendben utolsó darabja, egy Rullecourt lovagnak írt 1771. december 22-iki levél. Ebben Pollereczky Ferenc beszámol aktuális terveiről, részben a Chamborant-ezredben való tartalékos ezredesi előléptetéséről, másrészt pedig a lovasvadász ezredalapítási szándékáról, amelyet – bár már nem bízott benne annyira – még mindig nem vetett el teljesen. Amint azt már vázlatos életrajzában említettük, az első, realisabb terve 1774-ben meg is valósult és Pollereczky Ferenc pályája végül emelkedni kezdett. Azt valószínűleg nem sejtette a magyar származású ambíciózus katonatiszt, hogy a sors hamarosan az Atlanti-óceán másik partjára, majd a forradalom idején ősei földjére fogja vetni. Mindenesetre a nemrég feltárt források érdekes adalékokat nyújtanak e napjainkra szinte teljesen elfelejtett magyar származású katonai gondolkodó életének e tervekben és illúziókban gazdag korszakáról.

A Pollereczky iratok közé keveredve található még egy bizonyos Porubszky tollából származó kérvényt is, amelyben az öreg huszár rossz franciasággal kérte Voyer de Paulmy d'Argenson márkit, hogy tovább szolgálhasson. A levél írója nagy valószínűséggel az a Porubszky Márton³² volt, aki szintén a Molsheim környéki magyar kolóniában telepedett le a XVIII. században. Levele megerősíti a rá vonatkozó eddigi adatainkat és rávilágít a kevésbé tehető idős magyar huszártisztek anyagi problémáira is. Levelének nyelvezete arról tanúskodik, hogy a francia nyelvet valószínűleg jól beszélő Porubszky az elzászi környezet-

³² Életéhez lásd: *Tóth F.*: *Hongrois à Molsheim...* i. m. 86–87. o.

ben nem tudta elsajátítani a francia helyesírást és egy nagyon nehezen olvasható szöveget hagyott hátra maga után. – A jelenség egyébként szinte valamennyi első generációs magyar emigráns esetében megfigyelhető volt. A Porubszky levél kapcsán röviden szeretném összefoglalni a szövegkiadás alapelveit. A szövegátírásnál elsősorban az *Archiv für Reformationsgeschichte* korai újkori szöveggondozásra vonatkozó ajánlásait vettem figyelembe.³³ A szöveg archaikus, következetlen helyesírását megtartottam, változtatásokat jobbra csak a kis, illetve nagy kezdőbetűvel való átírás terén végeztem. A szövegeket legjobb tudomásom szerint eddig még nem adta ki senki.

FORRÁSKÖZLÉS

1. levél

*Choiseul herceg feljegyzése
Versailles, 1762. február 27.*³⁴

à Versailles le 27 février 1762

Pour copie

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite pour me faire part du dessein où est Mr. votre fils d'offrir ses services à la cour d'Espagne avec la levée d'un régiment de cavalerie hongroise ; sur le compte que j'en ay rendu au Roy, Sa Majesté me charge de vous mander qu'elle ne s'oppose point à l'exécution de ce projet, et qu'elle voit même avec plaisir les témoignages de son zèle pour le service de Sa Majesté Catholique.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, Mr. etc.

Signés le Duc de Choiseul

2. levél

*Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkához.
Molsheim, 1770.(?) április 21.*

Mon Général,

Qu'il est heureux, après toute la reconnaissance que moi et toute ma famille doivent à la mémoire de Mr. le marquis d'Argenson par toutes les bontés dont il a daigné la combler, de pouvoir trouver une occasion non seulement de vous la renouveler mais, Mon Général, tâcher de vous convaincre de l'attachement respectueux que j'aurais toute ma vie pour tout ce qui lui appartient, j'ose donc vous supplier de m'accorder les mêmes bontés et votre protection, si vous m'en honorés je ne doute plus de la réussite de mon projet pour l'Espagne, duquel Mr. de Rullecourt a eu l'honneur de vous faire part, depuis longtemps il fait l'objet de mes désirs, je

³³ Empfehlungen zur Edition frühneuzeitlicher Texte. In: *Archiv für Reformationsgeschichte*. 72. Bd. 1981. 299–319. o.

³⁴ A források lelőhelye: Archives d'Argenson (Château des Ormes) Université de Poitiers (Fonds anciens), série P 164.

l'avois vu au moment de son succés en 1762. Mr. le duc de Choiseul ayant bien voulu m'en donner l'agrément, mais la paix s'étant contracté, elle y a mis un obstacle qui ne me la cependant point fait abandonner pour les suites, et depuis peux ayant fait conoissance avec Mr. de Rullecourt, que je savois avoir été attaché à ce service, je vous avoue, Mon Général, que j'ay cherché les occasions d'avoir des conversations avec lui, tant pour prendre des connoissances plus emples pour mes idées, que pour le conoitre lui-même, et c'est avec plaisir que j'ay développés en lui la personne du moinde qui pouvoit m'être le plus utile dans mon projet par la sagacité de son esprit, ses conoissances dans l'art militaire, l'activité qui fait le véritable homme de guerre, enfin tous les talents que peut désirer pour soutient le cheff du corps, après les qualités que j'ay découvert en lui, vous ne devés pas douter, Mon Général, que la place que je lui destine est celle qui l'aprocheroit le plus de moy, ce seroit le grade de colonel commandant, de plus avec justice, je le défreyerois de toutes les dépenses qu'il pourra faire pour la réussite de cette affaire, d'ailleurs, Mon Général, si elle a le succès que je dois espérer, je ferés mettre en masse la somme que la cour d'Espagne donneroit pour la formation de ce corps, comme je demanderés la nomination des officiers, (passage rayé) L'argent des employes qui seroient vendu, seroit déposé chés un banquier ; si après que l'on auroit employés les finances d'Espagne, pour engagement, équipement, armement etc. il se trouvoit qu'il manqua sur ce fond, pour la perfecion du corps ; on reprendroit ce qui seroit nécessaire sur l'argent déposé, après quoy le surplus seroit partagé entre Mr. de Rullecoure et moi. Voilà quels sont mes intentions pour Mr. de Rullecoure, et desquels je m'engage vis a vis de vous de remplir, Mon Général.

Attendant tout de vos bontés, j'ose prendre la liberté de vous envoyer un mémoire pour Mr. le duc de Choiseul, rien ne pouroit lui donner plus de valeure que d'être présenté par vous, Mon Général, j'ose donc vous en supplier et de l'appuyer de vôtre protection ; il m'a toujours fait espérer de m'honorer de ses bontés et même fait assurer par des voyes indirectes, si vous daignés les réclamer pour moi, je suis persuadé qu'il m'accordera ma demande, et ne me les refusera pas pour me faire obtenir l'agrément de la Cour d'Espagne ; oserais-je vous représenter, Mon Général, le feux qu'exigeroit cette affaire par deux raisons. La première que j'ay reçu depuis peux des nouvelles de ce pays, qui me font voire que le moment est cher et favorable, la seconde qu'ayant des débouchés et des mesures dépris pour lever cette légion en six mois, je craindrois qu'un trop long delay ne m'enleva la quantité de sujets presque tous étrangers tant en officiers que soldats, sur lesquelles je puis compter pour le présent c'est ce qui me feroit croire qu'après la réponce de Mr. le duc de Choiseul, il seroit de la plus grande utilité que Mr. de Rullecoure se transporta sur les lieux, pour négausier cette affaire, munis de lettres de recommandation les plus fortes, de Mr. le duc de Choiseul, pour Mr. le duc de Dossun, Mr. de Grimaldy, et Mr. l'abbé Billardin ; j'espère, Mon Général, que vous ne me refuserez pas vos conseilles sur toutes mes idéés et si vous trouvés nécessaire que j'employe les maisons de Bouillon, Rohan guémené, qui m'honnorent de leurs bontés ; j'ose vous avouer, Mon Général, que j'ay tant de confiance dans les vôtres et votre crédit que je n'en désirerois pas d'autre ; il n'est presque pas possible qu'and beaucoup de monde est dépositaire d'un segret, qu'il ne soit en danger, et il est de conséquence pour moi, qu'il ne soit pas dévulgué ; il faut toujours être en garde contre les événemens, si cette affaire transpiroit et devenoit publique, qu'elle n'eut pas tout le succès dont je me flate, elle me feroit éprouver mill petits désagremens dans la place que j'occup ; j'attandré cependant vos ordres, et me ferés toujours un devoir de les suivre, mais Mr. Rullecoure, qui n'a pas les mêmes motifs peut agire plus ouvertement ; pardonnés, Mon Général, la longueur de ma narration, je crains que ce ne soit trop abuser de bontés que je n'ay pas encore mérité, mais dont je tacherés de me rendre digne par mon attachement, ma reconnoissance, et le profond respect, avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Mon Général,

votre très humble et très obéissant serviteur
Pollereczky

PS: Si vous le permettés Mon Général j'aurais l'honneur de vous envoyer un détaille circonstancier de mon projet.

A Molsheim près de Strasbourg ce 21 avril

3. levél
Pollereczky Choiseul herceghez
Molsheim, 1770. április 21.

Monseigneur le duc de Choiseul Ministre de l'État et de la Guerre

Monseigneur,

Le Sieur de Pollereczky lieutenant colonel du régiment de Chamborant hussards, avec commission de mestre de camp à l'honneur de vous représenter très humblement qu'il a été fait cornette au régiment de Berchény en 1742 qu'il a passé en la même qualité, en 1744 dans celui de son père, où il a été fait capitaine en pied en 1747 qu'il a passé en la même qualité par l'incorporation de ce régiment dans celui de Turpin en 1758 que le lendemain de cette incorporation, Mr. Schwilgué lieutenant colonel à la tête de tout le corps d'officiers dont les ennemis de son père se soient nombre, présentèrent un mémoire à Mr. le comte de Clermont qui pour lors commandoit l'armée du Bas Rhin, par lequel ils demandèrent la commission de mestre de camp pour ledit Sieur de Pollereczky pour l'indemniser de la perte du régiment de son père, lequel anciennement lui étoit promis ce qui fut mis sous les yeux de Mr. le maréchal de Belleisle, dans ce temps ministre, qui lui fit avoir le bon du Roy avec promesse de lui en faire expédier la commission l'année d'après, mais lorsque le Sieur de Pollereczky en sollicita l'expédition à l'époque ci-dessus, le bon s'est trouvé égaré, quoiqu'il en eut fait ses très humbles remerciements à Sa Majesté, en présence de Mr. le Maréchal de Belleisle lui-même, que malgré cela il s'est vu frustré de ce grade, et n'a pu l'obtenir qu'à l'occasion de la retraite Duma où il a eu le bonheur de charger avec cent hussards seulement toute la tête de l'armée hannovrienne, composés de leurs éliottes, plusieurs escadrons de dragons et de cavalerie, avec tant de succès, et si à propos qu'il donna le temps à son régiment de passer un défilé ou ils auroient tous perris, s'il n'eut pas mieux aimé se sacrifier avec son détachement pour le sauver, cette action se passa sous ces yeux de Mr. le marquis de Chamborant, son colonel, qui en a rendu compte à Mr. le Maréchal Prince de Soubise et le lendemain à Mr. le Maréchal de Broglie, de même que d'une autre action, en faisant pour lors l'arrière-garde de son armée, le régiment y ayant passé ; ce qui lui fit enfin obtenir cette commission de mestre de camp en 1761. Il a en la Croix de St. Louis en 1762 d'après le compte que Mr. le marquis de Rochambeaux a eu la bonté de vous rendre, Monseigneur, de plusieurs détachements fait sous ses yeux, où il a eu le bonheur de se distinguer nommément à l'affaire du 24 près Hombourg. Il a été assés heureux encor de se distinguer sous les ordres de Mr. le comte de Steinville, Mr. le baron de Blaisel, Mr. le comte de Maupeou, Mr. le vicomte de Broglie, et plusieurs autres officiers généraux, qu'il seroit trop long de vous nommer, Monseigneur, il a été fait major du même régiment de Chamborant en 1765 et lieutenant colonel, en 1767 grâce qu'il n'avoit point demandée, et à laquelle il avoue n'avoir pas été aussi sensible qu'aux autres, étant fort attaché au grade de major, qui l'occupoit et le mettoit apporté en temps de paix de prouver davantage son activité et le zelle qu'il a pour le service du Roy, de plus il a été blessé à la bataille de Crevelt, en faisant l'arrière-garde dont il a eu 600 livres de gratification.

Vous voyés donc, Monseigneur, que non seulement le Sieur de Pollereczky n'a rien obtenu qui puisse l'indemniser de la perte du régiment de son père, mais c'est avec doulleure qu'il a vu lever le régiment d'Esterhazy, trois colonels commandants beaucoup moins enciens que lui, nommément le dernier dans le régiment de Berchény, ce n'est pas tout, Monseigneur, il devoit se flatter d'être de la dernière promotion pour le grade de brigadier, par ses dattes de commissions de capitaine, et de mestre de camp, qui le rendent un des plus enciens des colonels de cavalerie, il ne lui reste plus qu'un espoire, Monseigneur, que tous ces désagrémens qu'il a essayés jusqu'à présent n'ayant été l'effet que d'un père oublié, n'ayant point eu l'honneur de vous en solliciter par la crainte de vous être importun, fondant toutes les espérances sur les comptes que Mrs. les officiers généraux vous avoient rendu de ses services et actions, dont une partie lui ont valu les grâces que vous avés daignés, Monseigneur, lui accorder en temps de guerre. Le publique lui-même n'a pu se refuser de faire ses réflexions, toujours désagréable pour celui que cela regarde.

Le Sieur de Pollereczky a eu l'honneur de vous envoyer, Monseigneur, plusieurs projets de levés de corps, et de différents genre, pour la France, de plus pour la St. Domingue, même pour la

Corse, enfin il a toujours cherché à vous prouver, Monseigneur, son application, et son zelle pour le service du Roy, mais comme dans ce moment ils lui deviennent presque inutiles, il ose vous supplier, Monseigneur, pour toute grâce et récompence de ses services, et pour l'indemniser de la perte du régiment de son père de vouloir bien, si vous lui en accordés la permission ; l'honorer de votre protection pour la réussite de la levée d'une légion à la cour d'Espagne, projet qu'il a communiqué à Mr. le marquis de Voyer, qu'il a prié de vouloir bien vous présenter ce mémoire, croyant, Monseigneur, ne pouvoir choisir de voyes qui vous soyent plus agréables, pour vous le faire parvenir. Le Sr. de Pollereczky, espère aussy que vous daignerez ne pas luy refuser le grade de brigadier pour donner plus de relief à son projet et que vous voudrés bien, Monseigneur, donner à Mr. le chevalier de Rullecourt qui auroit la place de colonel commandant, les facultés qui lui seroient nécessaires pour la négaussiation de cette affaire. Le Sieur de Pollereczky ne pouvant lui-même s'absenter, son grade et son devoir ne lui permetent pas de quitter son régiment. S'il a le bonheur de voire la réussite de son projet, il aura toujours pour perspective de se rendre plus digne d'offrir la continuation de ses services à la France. Si la guerre pouvoit le rendre de quelque utilité. Rien ne pouroit ajouter à la reconnoissance du suppliant, qui cherchera toute sa vie les occasions de vous en convaincre ainsy que du profond respect avec lequel il a l'honneur d'être

Monseigneur
votre très humble et très obéissant serviteur

Pollereczky

à Molsheim ce 21 avril 1770

Projet pour la levée d'une légion

L'utilité des légions a été trop reconnue pour qu'on s'attache à la démontrer. Le Sieur comte de Pollereczky propose à Sa Majesté Catholique d'en lever une sur une formation toute nouvelle et qui promet la plus grande utilité ayant perfectionné toutes les idées de formation d'armement et d'équipement dont ce nouveau genre de troupes étoit susceptible, tous les nouveaux plans sont sujets aux changements et ce n'est qu'après plusieurs améliorations qu'on peut se flatter d'être parvenue à un degré de perfection qui ne laisse rien à désirer eu égard à la manière actuelle de faire la guerre, c'est ce que le Sieur de Pollereczky va démontrer.

La légion consiste en un bataillon et six escadrons, trois de hussards et trois de dragons.

Le bataillon est composé de quatre compagnies de fusiliers, d'une compagnie de grenadiers, d'une de chasseurs, deux de miquelets et de trente six canoniers faisant le nombre de 404 hommes, les grenadiers et les fusiliers seront armés d'un fusil de nouvelle invention qui se charge d'une manière toute différente ce peut tirer 115 coups de suite, sans incomoder ni l'arme, ni le soldat et d'une vitesse extraordinaire, non par le maniemment de l'arme, mais par sa structure naturelle que ledit Sieur de Pollereczky a fait exécuter et qu'il a chargé Mr. le chevalier Rullecourt de présenter à Sa Majesté Catholique.

Ils seront outre cela armé d'un sabre qui leur servira de bajonette et dont la longueur ne les gênera point dans les manœuvres, tout militaire expérimenté peut juger de l'avantage que peut avoir une telle troupe sur une autre qui charge ses armes suivant l'ancienne méthode.

Les chasseurs seront armés d'une escopette fort légère et fort courte quoique d'une portée extraordinaire, étant rayée et avec lesquelles les braconniers allemands tuent à une distance peu vraisemblable à ceux qui ne connoissent pas lesdites armes, et l'adresse des tireurs. Ces chasseurs seront tous allemands élevés dans ce métier et d'une adresse éprouvée. Ledit Sieur de Pollereczky désire trouver dans les miquelets qu'il se propose d'adapter à sa légion les mêmes dispositions qu'il se fera une étude de perfectionner au point d'incomoder l'ennemi hors de la portée ordinaire des armes à feu.

Les deux pièces de canon dont le Sieur de Pollereczky a flanqué son bataillon sont de l'invention la plus essentielle et la plus comode pour le transport, se démontant en sept ou huit pièces, ils peuvent toujours marcher à la tête de la légion l'affût leur servant de caisson pour le transport.

L'on sent assés qu'une artillerie de cette espèce peut dans un clin d'œil être transporté au sommet des plus hautes montagnes et au delà dans les marches forcés, soit sur des brancards par les soldats, dans d'autres circonstances.

Quant à la cavalerie, on peut en voire la formation par la planche si jointe, les hussards seront armés d'une arme des plus meurtrières, espèce de carabine Trabouck, dont les flibustiers se servoient pour aller à l'abordage et qui font un ravage incroyable, surtout par la correction qu'on y a faite dans la forme de son embouchure qu'on a changé en ovale horizontal.

Les dragons seront composés et équipés comme les hussards et seront munis d'un mousqueton armé d'une bajonnette fixée au canon de même fabrique que l'infanterie.

Tous les officiers du bataillon auront des fusils à deux coups avec une bajonnette.

Les officiers et bas officiers de cavalerie auront des pistolets à deux coups avec des crosses qu'on démontrera il est inutile de détailler icy l'utilité de ces armes elle ses sent d'elle même.

Voilà un exposé breff et succinct de la formation d'un corps dont la cour sentira toute la nécessité sans entrer dans des détails, la nature des armes et l'atitute des soldats à s'en servir feront assés sentir tout les services qu'il pourra rendre. Le Sieur de Pollereczky espère que Sa Majesté Catolique voudra bien lui accorder une capitulation qui le mette à même d'exercer toute la bonne volonté et le zèle qu'il ressent pour son service.

4. levél

*Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkhoz
Molsheim, 1770. április 29.*

Mon Général,

Comptant sur vos bontés, j'ay l'honneur de vous envoyer mon projet pour l'Espagne telle que je compte le proposer à Sa Majesté Catolique. Je serois trop heureux, Mon Général, s'il pouvoit avoir votre aprobation, je me flatte que vous daignerez m'honorer de vos conseilles et y changer les choses qui pouroient vous déplaire, ce seroit pour moy une marque et une nouvelle espérance que vous ne me refuserés pas les bontés que j'ay osé réclamer de Mr. le comte Dargenson, en vous, Mon Général. Elles feroient mon bonheur et tacherés de les mériter en cherchant toutes les occasions de vous convaincre de mon attachement, et du profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Mon Général,

votre très humble et très obéissant serviteur
Pollereczky

à Molsheim près de Strasbourg ce 29 avril

5. levél

*Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkhoz
Sarguemine, 1770. május 16.*

Mon Général

C'eut été pour mériter des poursuites et des sollicitations sans nombre que j'eusse désiré d'engager Mr. le duc de Choiseul à demander pour moi la levée d'un corps à la cour d'Espagne. Mais comme vous paroisses douter que ce ministre s'y prête et qu'à supposer même qu'il s'y prêtât ce qui est toujours fort incertain pour des raisons de politique inconnues, cela me méneroit trop loin. J'en reviens à mon premier plan, qui est de faire solliciter moi-même par le canal de mes protections qui ont des relations avec l'Espagne, je garderai la protection de Mr. le duc de Choiseul, si vous aves la bonté, Mon Général, de nous la ménager pour fraper le dernier coup ; soit pour me faire obtenir une capitulation avantageuse, soit pour favoriser mes recrues etc. Car à présent les affaires qui concernent cette levée en sont à un point à ne pouvoir plus être traitées que

verbalement. J'ay tirés d'Espagne tous les éclaircissements et les débouchés qu'on peut se procurer par lettre. Je suis déterminé à envoyer sans plus tarder, une personne de confiance chargée de mon projet et de ma capitulation pour faire les premières démarches dans les bureaux, me décidant à y aller moi-même si cela prend couleur, dans les derniers jours de septembre. J'avois jettés les yeux sur Mr. de Rullecourt, eu égard à ses connoissances relatives à ce pays ; mais il m'a répondu qu'il n'étoit pas son maître, et qu'il étoit trop attaché pour rien entreprendre qui put vous déplaire ; qu'il croyoit que son déplacement à cause des grâces que vous lui aviez récemment obtenu en France, ne pouvoit que vous paroître inconsidéré, c'est pourquoy il m'avoit conseillé de vous engager d'y mêler Mr. le duc de Choiseul afin d'éviter des préliminaires ennuyeux et indispensables, surtout à la cour d'Espagne que ce ministre auroit pu abréger. C'est donc en grâce que je vous demande, Monsieur, de vouloir bien m'accorder un sujet qui m'est essentiel pour la réussite de mon projet. Les avantages qu'il en retirera, et dont j'ay eu l'honneur de m'expliquer avec vous, et que je réitère l'indemniseront assés des peines qu'il se donnera dans cette affaire. Si je pouvois quitter mon régiment, je partirois moi-même ; mais il me sera mille fois plus avantageux d'avoir quelqu'un d'intelligent qui aille trois quatre mois avant moi pour m'y préparer les voyes Je serois instruit à point nommé des différentes gradations de mon affaire qui régleront mon voyage, ou qui me le feront supprimer si absolument la réussite me paroît impossibl. Cette démarche qui me nuiroit beaucoup, ne peut faire aucun tort à Mr. de Rullecourt, qui n'est pas essentiellement attaché comme moi à son corps.

Ne me refusés pas, Mon Général, la grâce que je vous demande, Mr. De Rullecourt, m'a trop assuré ne pouvoir rien entreprendre de lui-même pour que je puisse compter sur lui sans votre aprobation. Il me reste à vous supplier de l'honorer des conseils que vous êtes si capable de lui donner. Je ne crains que sa vivacité qui pouroit faire tort à des qualités excellentes que je ne trouverois peut-être pas dans un autre, exempt de ce défaut.

Il lui suffira d'avoir un congé et un passeport, je le munirois de lettres qui lui aplanirons les premiers pas, j'ay pour le présent l'agrément du ministre, de servir en Espagne, dont j'ay l'honneur de vous envoyer copie, qui dans tous les cas pourra excuser mes premières démarches, réussite, ou non. Ayés la bonté, Mon Général, d'y joindre de votre côté les recommandations que vous êtes à même de lui procurer par votre crédit, et votre puissante protection

J'ay l'honneur d'être avec un très profond respect,

Mon Général,

votre très humble et très obéissant serviteur
Pollereczky

au Sarguemine ce 16 may 1770

6. levél

*Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkához
Sarguemine, 1770. június 15.*

Mon Général

Excusés je vous supplie mon importunité eu égard aux circonstances je me trouve dans la position la plus critique ; les personnes avec qui j'ay pris des allengemens me pressent d'aller en avant. Les espérances qu'ils ont conçus, ainsi que moi, se trouvent suspendus par l'inaction de Mr. de Rullecourt que je ne puis cependant blâmer, puisqu'elle part de sa soumission à vos ordres. Suffrés donc Mon Général, que je vous réitère mes prières de m'accorder cet officier sans lequel il m'est impossible de réussire, par tous les motifs que j'ay eu l'honneur de vous mander. Cette première grâce sera la source de mille autres ainsy que d'une reconnoissance éternelle, avec laquelle j'ay l'honneur d'être avec respect

Mon Général,

votre très humble et très obéissant serviteur
Pollereczky

à Sarguemine, en Lorraine allemande ce 15 juin 1770

7. levél
Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkához
Sarguemine, 1770. június 20.

Mon Général

Mr. de Rullecourt, m'a envoyés la lettre que vous lui avés fait l'honneur de lui écrire. Je me reprocherois de vous cacher le plaisir qu'elle m'a faite, étant exité par le sentiment de reconnaissance pour des bontés qui font ma principale embition et que je me flate avoir obtenu par l'intérêt que vous paroissés prendre à ce qui me regarde ; mais, Mon Général, permettés moy de faire quelque réflexion sur la personne que vous avés bien voulu charger d'écrire en Espagne dont la réponse pouroit me faire craindre l'affoiblissement de vos bontés, j'ose donc vous représenter que souvent ces sortes d'affaires ne réussissent pas par une résolution général de la cour, mais par l'influence particulière des gens des bureaux qui par plusieurs motifs font réussire un projet utile à un particulier que comunément l'on refuse à beaucoup d'autre. Je ne serois donc point étonné que la cour sur la demande qui lui sera faite, réponde qu'elle ne pense pas à faire aucune levée, quand même elle en auroit envie. Je vous supplie, Mon Général, de pardonner ces petites objections, elles sont moins condonables dans un homme qui pèse tout ce qui peut porter ombrage à ses désirs, d'ailleurs j'ignore les mesures que vous avés daigné prendre pour faire agréer cette première proposition que je crois infailible, si elle est faite avec la tournure qu'elle exige ; surtout eu égard aux avantages que la cour en retireroit. Mais je réfléchis, Mon Général, que vous aurés surment daigné donner des instructions, ainsi mes craintes sont mal fondée, cependant toutes ces considérations me font persister dans mes résolutions, et je suis prêt de mettre à même de les exécuter, n'atendant que vos ordres, Mon Général, j'espère que vous ne douterés jamais de ma soumission à les suivre, et que vous rendrés justice aux sentiments les plus respectueux avec lesquels j'ay l'honneur d'être

Mon Général,

votre très humble et très obéissant serviteur
Pollereczky

au Sarguemine ce 20 juin 1770

8. levél
Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkához
Sarguemine, 1770. július 28.

Mon Général,

La confiance que vos bontés m'ont inspiré, m'enhardissent à vous faire le tableau le plus vrai de ma situation ; dans le plan de mon projet d'Espagne j'ai toujours eu envie de traiter de ma lieutenance colonel, pour payer quelques dettes que j'ay. Le bien que j'attends est en espérances et l'affaire que je vais entamer demande ces avances de ma part ; je veux, Mon Général, liquider le courant. J'ay prévenu /: sans parler du projet d'Espagne:/ Mr. de Chamborant, qui m'a donné les espérances les plus positives ; la question est de savoir s'il ne trouvera pas mauvais que je le quite après m'avoir fait obtenir le grade de colonel à la suite de son régiment, avec apointemens, je crains qu'il ne veuille m'y attacher tout à fait par des lettres de service l'amitié dont il a toujours bien voulu me témoigner me le fait croire. Il me semble, Mon Général, et je m'en raporte à vos lumières qu'il sera à propos que Mr. de Choiseul lui parle de cette affaire quand il lui fera ma proposition. Vous sentés par tout cecy, Mon Général, combien il est essentiel que mon affaire d'Espagne s'entame le plutôt possible afin que je puisse profiter des circonstances, succès ou non: je m'explique, si Mr. de Rullecourt réussit, il s'agira de faire agréer Mr. de Chamborant, mon absence momentanée, et lui présenter cette affaire de façon qu'il ne puisse s'offenser du manque de confiance.

Si Mr. de Rullecourt échoue, il faudra cacher à Mr. de Chamborant les tentatives que j'ai faites ; je vous prierai de donner à Mr. de Rullecourt les conseils les plus expédiens afin que le chef de toute l'entreprise ne soit pas connue jusqu'à l'entière décision.

Pour répondre à la dernière lettre que vous me faite l'honneur de m'écrire, Mon Général, j'ai fait plusieurs réflexions sérieuses, dans lesquels les intérêts de ma famille n'ont pas été oubliées. J'ai pris mon parti, et le voici ; je persiste toujours dans les propositions que j'ay eu celui de vous faire, Mon Général, je sçais par une lettre de Madrid que Mr. de Chateauveron, lieutenant colonel agrégé au régiment de Flandre, et le seul en situation de faire des propositions qu'il n'attend que le retour de la confiance que la mauvaise réussite du régiment qu'il a déjà levé pour Mr. de Scaffin et l'inconduite du colonel lui ont ôtés. J'ay envie de la prévenir et vous prie en grâce d'obtenir sans délai un congé pour Mr. de Rullecourt avec lequel je viens de faire le traité ci-inclus.

Quand le Roy aura signé le traité je prendrai les derniers arrangemens. Il m'est seulement essentiel pour le moment présent de sçavoir a ce juste la désision de cette affaire afin de prendre les derniers arrangemens pour l'entière réussite de mon affaire un projet avantageux et favorablement présenté, ne pourra manquer d'être accepté. Ma fortune présente ne me permet pas de faire une avance plus forte que mille écus, qui doivent suffire pour cette route et les petites avances. Puisque je m'engage pour les frais et consignations, après la signature du traité quand au mille écus de Mr. de Rullecourt, c'est à lui de faire en sorte de ne pas en avoir besoin. L'envie qu'il m'a toujours témoigné de contribuer en partie et selon son pouvoir, à la défense comme à la recette, m'a fait trouver ce moyen de l'y employer, et que vous êtes trop juste, Mon Général, pour ne point approuver.

J'ay à ce que je crois répondu à toutes vos objections, Mon Général, je n'attend plus que l'arrivée de Mr. de Rullecourt à Madrid, pour agir ; je vous supplie de ne pas oublier les lettres de recommandation et les passeports qui lui sont nécessaires, ainsi que les dernières instructions, que vous voudrés bien lui donner. Je l'ai muni des papiers qui lui sont nécessaires, et je n'attend plus que votre ordre. C'est vous actuellement qui décidés du oui ou du non ; mais j'ose vous demander une prompte décision.

J'ay l'honneur d'être avec respect

Mon Général

vosre très humble et très obéissant serviteur

Pollereczky

au Sarguemine ce 28 juillet 1770

9. levél

*Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkához
Molsheim, 1770. szeptember 30.*

Mon Général

Je viens de recevoir une lettre de Mr. de Rullecourt par laquelle il me marque vos intentions les mill écus. Il me paroît désirer 600 livres que je lui donnerais, et j'aurais l'honneur de vous envoyer le plutôt possible une lettre de change de 2400 livres. J'ay eu celui de vous faire part, Mon Général, dans ma dernière lettre du projet que j'avois de faire un arrangement de ma lieutenant-colonel pour acquitter quelques dettes. Mais quand j'en ay reparlé à Mr. de Chamborant, je l'ay trouvé absolument contraire. Il est vrai que c'est un trait d'amitié de sa part, ne jugeant pas que ce soit un avantage pour moi en passant comme colonel à la suite de son régiment. Mais comme il m'a paru être dans l'intention de réparer ce refus par quelqu'autre demande, sur quoi il ne s'est point expliqué. Je ne puis donc vous cacher mes inquiétudes, Mon Général, si vous aves eu la bonté de parler à Mr. le duc de Choiseul, auriés-vous en celle de lui faire conoitre la nécessité de ne rien laisser entrevoir de mes démarches pour l'Espagne à Mr. de Chamborant.

En cas qu'il ait la bonté de lui parler de moi, je serois au désespoire, s'il pouvoit croire que j'eusse manqué de confiance en lui, cela me méroit dans le cas ; si cette affaire manqueroit de perdre l'amitié, et d'un colonel, et d'un inspecteur. J'ose donc vous prier, Mon Général, si mes craintes étoient fondée de daigner écrire à Mr. le Duc de Choiseul, pour lui demander le secret.

J'ay l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux.

Mon Général,

vosre très humble et très obéissant serviteur

Pollereczky

PS: Je prends la liberté, Mon Général, de vous représenter que j'ay reçu des nouvelles de l'Alemagne, qui m'assurent les instants très favorables pour faire des recrues, surtout des chasseurs, ou braconniers ce qui me fait désirer de plus en plus la définition de la cour d'Espagne.

A Molsheim ce 30 septembre 1770

10. levél

*Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkához
Molsheim, 1770. október 18.*

Mon Général

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire dans le moment que je me préparois d'avoir celui de vous annoncer que vôtre intendant doit avoir reçu, ou recevra dans peu de jours 2400 livres pour vous les faire tenir, Mr. de Rullecourt, a désiré 600 livres que je lui ai donné, ce qui parfait les mille écus. Je ne puis vous exprimer, Mon Général, la reconnaissance dont je suis pénétré pour toutes vos bontés ; j'ose espérer que vous daignerez avoir celle de lui procurer le plus promptement possible son congé. Les moments paroissants bien précieux par les discussions qui s'élevent entre la cour d'Espagne et celle d'Angleterre selon les nouvelles. Je me serois chargé de lui faire accélérer ce congé, mais vous n'ignorés pas tous les motifs qui m'engagent de laisser un voile sur ma liaison avec Mr. de Rullecourt. Je lui ai remis le brouillon d'un mémoire qu'il m'a promis de mettre au net pour que nous daignés le juger et y faire les restrictions ou augmentations nécessaires. J'espère de vos bontés, Mon Général, que vous voudrés bien l'honorer de vos conseilles et instructions, ainsi que de le munire de lettres de recommandations ; tout mon désir seroit d'être aporé de vous assurer de vive voy de ma reconnaissance, et pouvoir ne pas vous laisser douter de l'attachement le plus respectueux avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Monseigneur
votre très humble et très obéissant serviteur

Pollereczky

à Molsheim ce 18 octobre 1770
près de Strasbourg

11. levél

*Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkához
Molsheim, 1770. december 20. – Répondue³⁵*

Mon Général

J'ay reçu hier la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, je ne puis vous cacher le plaisir que m'a fait éprouver la certitude du départ de Mr. de Rullecourt, j'espère que vous ne doutés pas de la reconnaissance qu'excitent en moi vos bontés, toutes les peines que vous avés bien voulu prendre pour mes intérêts m'en sont un vray garant et je méterois toute mon aplication à les mériter et à les conserver.

Les raisons qui vous on fait laisser ignorer à Mr. le duc de Choiseul mon projet, sont très bonnes, Mon Général, mais ce qui m'avoit fait croire la nécessité de le rendre dépositaire de ce segret, étoit la crainte, que quand la cour d'Espagne en seroit instruite, elle n'en face (sic !) part à ce Ministre auprès duquel je ne crois pas que mes offres à une cour de la même maison que celle de France, puisse me faire tort pour mon avancement, surtout en ayant la permission ; mais n'étant point tenu au segret, n'en parle à Mr. de Chamborant.

³⁵ Il scait certainement la disgrâce de Mr. de Choiseul et que par conséquent, je n'ai rien à ajouter sur cet objet. Le même à Mr. de Rullecourt.

A l'égard du mémoire que Mr. de Rullecourt m'a joint à la lettre que vous avés eu la bonté de me faire passer. Je m'imagine qu'il n'étoit fait qu'au cas qu'il ne peut pas partir pour négaussier lui-même cette affaire ; je ne vois plus son utilité. Cependant je vous l'envoie, Mon Général, tell qu'il me la demané, pour que vous en fassiés l'usage que vous croirés convenable. Il me mande aussy vos craintes sur l'article des recrues, je conviens, Mon Général, que cela doit être un point peu facile à concevoir mais n'en ayés aucune inquiétudes, mes mesures sont bien prises, et c'est le motif qui me faisoit désirer l'accelleration. On doit toujours être en garde sur l'impaticence des gens qui nous sont les plus importants. J'ay encore fait les démarches nécessaires il ni a pas longtemps, pour maintenir leur bonne volonté.

Voulés-vous bien avoir la bonté, Mon Général, de rassurer sur ce point, Mr. de Rullecourt, si vous luy écrivés ; le sachant en chemin, je ne risquerais point une lettre, et j'attendrais le succes de ses premières démarches à la cour de Madrid. Permettés je vous supplie, que j'ose vous offrir au commencement de la nouvelle année, des vœux dicté par la plus vive reconnaissance, et l'attachement le plus respectueux avec lequel j'ay l'honneur d'être

Mon Général
votre très humble et très obéissant serviteur

Pollereczky

à Molsheim ce 20 décembre 1770

12. levél
Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkihoz
Valenciennes, 1771. Január 5. – Répondue

Mon Général

J'ay l'honneur de vous faire part de mon séjour icy. J'y suis pour affaires de famille. J'y conte rester jusqu'au 20 de ce mois et à Rheims jusqu'au premier du mois prochain, vouderiés-vous bien, Mon Général, avoir la complaisance de m'y adresser les lettres de Mr. de Rullecourt ; passé ce temps je serais de retour à Molsheim.

Je serois le plus malheureux des hommes, si mon affaire venoit à manquer dans les circonstances présentes ; l'exile de Mr. le duc de Choiseul me met au désespoire ; lui seul pouvoit récompenser mes services, mon zelle, et les malheures que Mr. le comte de Clermont m'a fait essayer, par l'incorporation du régiment de mon père ; je m'étois vu les temps peux favorables, et m'étois contenté de ce qu'il a eu la bonté de me donner de lui-même ; de grace, Mon Général, dite-moi donc quelque chose de consolent sur mon sort.

J'ay l'honneur d'être avec un très profond respect.

Monseigneur
votre très humble et très obéissant serviteur

Pollereczky

à Valenciennes ce 5 janvier 1771

13. levél
Madame Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkihoz.
Molsheim, 1771. február 5. – Répondue

Monsieur

Ayant reçu des nouvelles de Mr. de Pollereczky qui m'annonce son prochain départ pour Paris sans pouvoir m'en fixé le moment j'ai espéré Monsieur que vous ne trouveriés pas mauvais que je vous adresse cette lettre en vous suppliant de vouloir bien la gardé pour la lui remettre à son arrivée quoi qu'il me marque que les chose n'ont point eu le succès qu'il pouvoit espérer, les

premiers moments de son séjour à Paris n'en seront pas moins employés à vous rendre ses devoirs et vous marquer toute sa reconnaissance, que je partage je vous prie de me rendre la justice de n'en pas douter ainsi que de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur

vos très humble et très obéissante servante

du Trévet Comtesse de Pollereczky

à Molsheim ce 5 février 1771

14. levél

Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkhoz

Molsheim, 1771. május 19.

Mon Général,

J'ay pour principe qu'il ne faut jamais désespérer de sa fortune et par cette raison ne pas négliger les moyens de parvenir. Vos bontés me rendront toujours mes espérances plus belles, je vous supplie, Mon Général, de me les conserver. J'ay eu l'honneur de voir Mr. de Rullecourt sés jours cy. Il m'a dit d'attendre une réponse désisive. Je l'ai assuré qu'il pouvoit compter sur moi, dans toutes les occasions. Mais un point de vue n'en détruit point un autre. Je sérés toujours enchanté de sa fortune, et lui rend la justice de croire qu'il auroit un plaisir réele de la partager avec moi. Et voici ce que j'ay imaginé pour notre bonheur commun ; sans cependant l'empêcher de poursuivre ses affaires présentes en Espagne. Voicy, Mon Général, mes nouvelles idées. C'est un projet de nouvelle levée en France d'un régiment de chasseurs à cheval qui porteroit mon nom, et tiendrait rang dans la cavalerie comme nos régiments d'hussards, qui seroit composé de même, appointements, droits, prérogatives etc. et n'auroit point d'autre différence que celle de l'habillement et armement: voulant que cette troupe serve d'infanterie portatif aux régiments d'hussards, toute fois que l'officier général aux ordres duquel elle se trouveroit le jugeroit à propos.

J'avoue que nous avons des régiments de dragons qui sont faits pour faire ce métier, mais ne sachant pas la langue allemande, chose utile pour les coups de main, découvertes etc. d'ailleurs les armes différentes et les hommes tous gens de la Forêt noire, du Tirolle, et autre pais ou l'on trouve les meilleurs tireurs et pour que ce corps fut mon honoreux au Roy, je prendrois plusieurs officiers retirés, dont la bravour m'est connue. Enfin, Mon Général, si vous ne rejetez point ce projet, et que vous le voyés susceptible de succès, j'aurai l'honneur de vous envoyer un mémoire détaillée, si vous m'en donné la permission. S'il vous étoit possible, Mon Général, de faire quelques tentatives pour savoir la façon de penser du ministre. Vous n'ignorez pas tous les motifs qui me font aspirer à cette grâce, mais je désirerois que Mr. de Chamborant ignora mes vues jusqu'au moment nécessaire. J'ay imaginé cecy, croyant que cela pouvoit être accepté plutôt qu'un régiment d'hussards ; et en tout s'il se trouve de l'impossibilité pour le moment présent. Croyés, Mon Général, qu'il y en eut pour au moins une promesse ? Je me ferois toujours gloire de suivre vos conseilles, et vous prouver par ma soumission, l'attachement respectueux avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Mon Général,

vos très humble et très obéissant serviteur

Pollereczky

à Molsheim ce 19 may 1771

15. levél
Pollereczky Voyer de Paulmy d'Argenson márkihoz
Molsheim, 1771. június 5.

Mon Général

J'avois eu peu de confiances aux premières nouvelles d'augmentation dans la cavalerie ainsi que dans les hussards, mais les bruits ce réitérant tous les jours, ils m'ont fait naître l'idée que ce pouroit être un bon moment pour obtenir la levée d'un régiment. Il n'est pas difficile de voir que les vues de la cour sont de faire rentrer des fonds. Voilà pourquoi j'ay tâché dans mon petit travail de ne point m'écarter des avantages de la partie des finances et du bien du service, en proposant un cinquième régiment. Puisque l'on ne peut se refuser d'avance la bonté de ce genre de troupe pour la sûreté d'une armée que le nombre qui existe n'est pas assés considérable, et qu'il est toujours plus avantageux d'avoir un bon fond de régiment dont on peut porter les compagnies à tel nombre que l'on veut à la veille d'une guerre, l'esprit du corps étant formé. J'ose donc vous supplier, Mon Général, de vouloir bine examiner le calcul ci jointe, et m'honorer de vos conseilles, si vous croyés que le moment fut favorable, je pourois faire valoire les droits que je crois avoir pour prétendre à cette grâce. Je n'ai pas osé joindre de mémoire avant que de savoir si ce projet peut vous plaire, mais, Mon Général, s'il étoit de votre goust, et que les choses demendassent de la précipitation, je suis bien sûre que deux mots dit par vous feroient plus que toutes mes supplications. J'attendrois vos ordres pour tout ce que je devrais faire. Vos bontés sont l'appui de mes espérances, je tâcherai de m'en rendre digne par ma soumission, mon attachement, et le respect, avec lequel j'ay l'honneur d'être

Mon Général,

votre très humble et très obéissant serviteur
Pollereczky

à Molsheim ce 5 juin
par Strasbourg

16. levél
Pollereczky Rullecourt lovaghoz
Bouquemont, 1771. december 22.

à Bouquemont ce 22 décembre 1771

Vous avez eu grande raison, Mon cher Rullecourt, d'assurer Mr. le marquis de Voyer que notre traité existeroit toujours si j'avois le bonheur d'obtenir un régiment en France. Je suis stable dans ma façon de penser, et n'en change jamais à moins que l'on ne me force. Je suis sûre que vous ne me mettrés jamais dans ce cas là. Oui, Mon ami, je sçai vous priser ; mais dois-je jamais me flatter d'être assés heureux de vous tenir mes promesses ! Vous me demandés si je reste toujours au régiment. Jamais je n'ai dû ce qui s'appelle l'abandonner, vous devés vous rapeler que nous étions convenu ensemble à Saverne, ayant toute ma confiance en Mr. le marquis de Voyer: que vous voudrés bien lui demander sa façon de penser sur ce projet. Mais votre silence m'a fait croire qu'il me refusoit cette grâce et voilà qu'il a été le but de mon objet, que je n'ai jamais envisagé pouvoir me faire aucun tort, mais devenir fort difficil à obtenir.

Voilà donc, Mon cher ami, les propositions que je vous ai dit avoir intention de faire à Mr. de Chamborant ; c'est m'obtenir d'être colonel à la suite de son régiment avec 4 mill livres d'appointements, et la permission de faire un accommodement pour ma lieut-colonel. Ce qui m'auroit mis au-dessus de mes affaires. J'ay même écrit avec chaleur à Mr. de Chamborant à ce sujet, par sa première réponse il me fait voire beaucoup de difficultés, par la seconde il me dit que Mr. de Monteynard s'est mocqué de lui, ne pouvant satisfaire aux anciens engagements, et par la troisième, il est piquée

parque je ne discontinue pas de l'assillir de lettres et j'insiste que je ne pourois me tirer de mes dettes, s'il ne m'obtien cette grâce par la 4^e il me dit que quoi qu'il ait déjà fait plusieurs tentatifs et qu'il soit sure que ce sera encore inutilement qu'il veut bien encore le faire pour la dernière fois etc. Je regarde ce projet pour moi, une chose absolument nécessaire 1^o pour tirer partie de ma place, 2^o pour ne plus être attaché à un point à ce modit régiment et pouvoir un peu plus mon maitre. La place de lieutenant-colonel selon moi, surtout en tems de paix étant une cinquième roue à un chariot. Au lieu que si j'étois à la suite, je pourois au moins travailler, m'instruire voyager etc. et peut-être, obtiendrois-je plus facilement au régiment car malheureusement, je crois qu'on me regarde placé. Si cependant Mr. le marquis de Voyer qui voira ma lettre, condamne ce projet, en daignant m'honorer de ses conseilles, je ne poursuivrés pas plus loin mes sollicitations, par la grande conférence que j'ay dans tous les avis qu'il voudra bien me donner, je les regarderais toujours comme des ordres, et mortimerois trop heureux de les suivre.

Si je ne dois espérer de régiment que par une guerre prochaine, je crois que j'attendrois longtems, les mêmes bruits qui se sont rependu cy ont été succédé par le contraire peur de tems après.

A l'égard de vos lettres de nouvelle année vous ne courrés aucun risque, il n'en coute rien, et l'on retombe toujours sur ses pieds. Il me semble toujours, que si Mr. le marquis de Voyer faisoit un tentatif pour un régiment de cavalerie chasseurs, armée comme j'étois intentionné de le faire pour mes dragons ; il seroit accepté. Il faudroit que ce fut envie de donner une troupe d'infanterie légère portatif aux hussards. Les chasseurs connoissent nos ruses sans avoir jamais fait la guerre, sur les braconniers, et que je me fais fort d'avoir. Il faudroit que ce régiment fut assé fort, pour pouvoir fournir des détachements assés considérables aux différents chiffres de hussards détachés en avant, toujours sous le bon plaisir de Mr. de Chamborant qui devra en avoir le commandement générale, et c'est à lui à qui il faudroit que Mr. le marquis fit gouter ce projet. Mais bien se garder de me nommer, affin que Mr. de Chamborant travaille avec plus de challeur car je m'aperçois que son amitié pour moi, s'étant si fort, que jamais je n'obtiendrois d'avancement si je ne sort de son régiment. Et il ne faudroit même me nommer qu'après que Mr. le marquis n'ait l'agrément du Roy en main. C'est une imagination qui vient de me naitre dans l'instant, on aime du nouveau, peut-être cela plairait-il.

Adieu, Mon cher, donnés moi des nouvelles de Madame de Rullecourt, à la quelle je vous prie de présenter mes respectueux hommages, sans avoir l'honneur de la conoitre. Je m'aquiterais de votre commission quand je voirais Madame de Pollereczky.

Je suis, et sérés toujours votre vrais ami et serviteur. Je suis convalésant de fièvre continu avec des redoublements.

Pollereczky

17. levél
Porubszky Voyer de Paulmy d'Argenson márkihoz
Dorlisheim, 1773. január 2.

Mon Général

Martin de Porubsky gentilhomme hongrois souplie en vous demendent la grâce et bontté de ce interesses pour luy aopres du ministre.

J'ay l'honneur de servir Sa Majesté trent sept anné dans le métié de houssard bien fatiguent et pénible, je comence de servir dans le régiment de Bercheny, d'ou je passé com lieutenant en mille sept cent qvarent trois pour former le régiment de Baosobre, en qvante qvatre au mois de mars je ueu une compagnie dans dit régiment de Baosobre, où jé fais tout les campagne en Flandre avec ma compagnie, et ueu l'honneur de être plusieurs fois détaché sous vaos ordre.

Apré cette guère je passe aveq ma compagnie dans le régiment de Pollereczky, en mille sept cent cinqvant sept, ao moy mars. Sa Majesté ma acordé la commission de lieutenant colonelle, je roulle pendent tout la guerre dernier aveq le colonel et lieutenant colonelle, dans le service du Roy, et à mems temps, je roulle dans service aveq les capitains à mon tour, je puis dire que je commende le détachement et régiment, eyent l'infanterie, dragon et cavalerie sou mes ordre, aveq l'honneur et distinction dont bien des generaox mes puis rendre justice, eyent confiance à moy.

En mille sept cent cinquante huit je passe avec ma compagnie à l'incorporation du régiment de Pollereczky, dans mon premier régiment de Bercheny, où ma compagnie existe encore, et maître de camp aujourd'hui la quel ma coutte douze mille livres, et jé la abandonne pour rien.

Par mon avancement dans le dit régiment au commencement de la campagne de soixante deux, de lieutenant colonelle en pied, dont jé servi en cette qualité dans le dit régiment jusqu'à la paix.

Monsieur de Pollereczky étant à Versailles a trouvé le moyen auprès du ministre, de faire passer son frère lequel était lieutenant colonelle en second dans notre régiment à la lieutenant colonelle en pied, et moi en lieutenant colonelle en second, vous voyez quel tort qu'on me fait à mon préjudice sans aucun raison, et à la réforme, je été réformé en dit qualité avec une pension de deux cent livres, selon ordonnance, à Landau sous votre inspection, vous le savez bien Mon Général je vous en ai parlé et vous m'avez écouté et même promis par votre bonté, de faire voir au ministre le tort qu'on m'a fait, jé le ce comme vous m'avez fait l'honneur de écrire que vous pouvez rien.

Mes à présent Mon Général je le ce que vous pouvez faire ce que j'attend de votre bonté de ce intéressés pour moi, auprès du ministre de me rendre justice, si mes facultés me le n'ont permis je me lors rendu à Versailles mes yeux rien que ma pension, et une petite ferme dans un village où jé me suis retiré, jé épousé une femme de condition, aussi pauvre comme un vieux militaire de mérite et étranger foute le misère de plus on me ration le dixième de ma pension et la pension ne pas payé régulièrement.

J'ay suis pourtant encore en état de servir, et je croy que le vieux serviteur rusé et consommé dans le métier de hussard sont tout jour bon principalement à la guerre sily Monseigneur le ministre me voudrait accorder le rang de brigadier lequel me et déjà long temps due, et de me employer dans un régiment selon ma qualité jé pourrais encore rendre pour le moyen autant de service comme les autres.

Sily non jé vous supplie mon Général que Sa Majesté me accord la commission de brigadier légitimement due, pour mes services rendus, et la pension comme les autres lieutenant colonelle empiètent sur la quel je mérite.

Sily une guerre surviendra que je puis encore servir en cette qualité Sa Majesté dont je suis encore bien en état. J'ay écrit il y a quelque temps à Mr. de Chamborent, inspecteur de hussard, il y m'a répondu que jé me doit adresser à vous mon Général, parce que jé été réformé sous votre inspection j'ay espéré tout ceci de votre bonté, vous rendre la vie et une part d'essence à un pauvre étranger et militaire. Je prie le bon Dieu pour vous avec ma femme et mes enfants.

J'ay vous supplie en même temps de recevoir, mes très humble vœux sincères, que jé fais au commencement de cette nouvelle année avec la complissement de tout ce que vous pouvez désirer, et pour les autres jé vous demande votre protection et bonté le quels jé oublie jamais dont jé l'honneur d'être avec un parfait et sincère attachement.

Mon Général

Votre très humble et très obéissant serviteur
de Porubsky

à Dorlisheim ce 2 janvier 1773

A HADTÖRTÉNETI INTÉZET



ÉS MÚZEUM KÖNYVTÁRA



FARKAS KATALIN
Magyar
függetlenségi törekvések
1859–1866



ORSZÁG
MAGYAR ÉS ERDÉLYI ORSZÁG
közönséges
FÖLDKÉPE
PESTEN

SZERBIA